



SPATIALISATION DES CIBLES PRIORITAIRES ODD COMMUNE DE SAVÈ



MINISTÈRE D'ÉTAT CHARGÉ
DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DGCS-ODD

Cibles prioritaires	Actions prioritaires
<p>1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.</p> 	<p>Mise en place des mécanismes d'accès facile et à moindre coût des femmes et autres personnes vulnérables aux micro-crédits.</p> <p>Renforcement des capacités des femmes et leurs organisations sur les dispositions du code foncier et domaniaux, les opportunités d'accès à la terre et leur droit au foncier.</p> <p>Mise en place d'un dispositif d'accès facile des femmes et personnes vulnérables aux autres moyens de production (eau, électricité).</p> <p>Renforcement des capacités populations sur les droits fonciers et domaniaux.</p> <p>Dynamisation des structures locales de gestion foncière et de délivrance de droits fonciers.</p> <p>Réalisation des plans fonciers ruraux.</p> <p>Mise en place un dispositif de sécurisation matérielles et immatérielles des propriétés et transactions foncières au niveau de la Commune.</p> <p>Extension de l'application du Registre Foncier Urbain à la sécurisation du patrimoine foncier public.</p>
<p>2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.</p> 	<p>Sensibilisation des femmes allaitantes et enceintes à fréquenter les structures d'éducation, à l'entretien, hygiène et alimentation.</p>
<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.</p> 	<p>Sensibilisation des populations sur la fréquentation des formations sanitaires.</p> <p>Promotion de la campagne de diagnostic sanitaire Plaidoyer pour Doter les formations sanitaires du personnel qualifié et matériel adéquat.</p> <p>Promotion des clubs sportifs.</p>

Réalisation :



AGENCE
POUR LA PROMOTION
DES OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



<p>4.4. D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à entrepreneuriat.</p>	<p>Promotion de la création de cyber café. Opérationnalisation du lycée technique dans la Commune. Promotion de l'entrepreneuriat au profit des jeunes.</p>
<p>7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.</p>	<p>Extension du réseau électrique de la commune (Etendre le réseau électrique sur 50 km dans la ville. Acquisition de 10 transformateurs pour la ville de Savè Initier des activités incitatives à l'abonnement au réseau électrique. Electrification de tous les chefs-lieux d'arrondissement. Electrification de tous les chefs-lieux de villages.) Extension du réseau électrique sur 50 km dans la ville. Acquisiton de 10 transformateurs pour la ville de Savè Initiation des activités incitatives à l'abonnement au réseau électrique</p>
<p>8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.</p>	<p>Valorisation des sites touristiques (identification, aménagement et mise en service des sites).</p>
<p>9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.</p>	<p>Ouverture et aménagement des réseaux routiers. Ouverture et aménagement des voies de desserte en milieu rural. Réhabilitation /entretien du réseau routier. Réhabilitation de la gare ferroviaire de Savè (réfection des locaux, dotation en personnel, publicité autour du service offert) Opérationnalisation des embarcadères construire des embarcadères doter en barques motorisées. Entretien de courants manuels (désherbage de l'emprise des voies, réparation de nids de poule,). Plaidoyer pour l'extension et le renforcement des zones de couverture des réseaux GSM. Extension et connexion la fibre optique sur le territoire communal.</p>



<p>9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés</p>	<p>Promotion de l'industrie dans la commune des actions incitatives à l'installation des industries (identification et fiabilisation des espaces propices pour l'installation des industries, allègements fiscaux, renforcement de la production de matières premières).</p>
<p>11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.</p>	<p>Actualisation et mise en œuvre du SDAC. Elaboration et mise en œuvre du POS, des PFR, du SDAU, du PDU, du plan de lotissement construire le village de la diaspora. Promotion du contrôle citoyen. Incitation et veille au renouvellement des instances et organes des OSC (COGEC, CoGeF, UCP, etc.). Suivre les activités des organisations de la société civile. Opérationnalisation de la Plateforme communal de RRCC Elaborer et mettre en œuvre un plan de contingence.</p>
<p>12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales</p>	<p>Renforcement de capacités/appropriation des différents acteurs sur les dispositions du code des marchés Publics en vigueur Renforcer les capacités des organes de passation/ contrôle de marchés publics: professionnalisation de la fonction, formation/recyclage des membres des différents organes, attribution aux responsables et membres des organes des émoluments en phase avec le niveau de risque et l'éthique, dotation en moyens et outils de communication adéquats, Aménagement et équipement de locaux adéquats. Poursuivre les audits. Réaliser les redditions de comptes aux population.s</p>



Réalisation :



**AGENCE
POUR LA PROMOTION
DES OBJECTIFS DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE**

